

**MISE A JOUR DU RÈGLEMENT INTERIEUR
ET ADOPTION DU RÈGLEMENT DES ÉTUDES
DÉLIBÉRATION N°2025-06/09 DU 19/06/2025**

Extrait du registre des délibérations du syndicat mixte
Conservatoire des Alpes-Maritimes
250 601 499 00032

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération n°2019-12/4 du Comité Syndical en date du 18 décembre 2019 portant adoption du règlement intérieur 2019 ;

CONSIDÉRANT la nécessité de mettre à jour le règlement intérieur pour prendre en compte certaines modalités de fonctionnement, notamment en prévision de la mise en œuvre du nouveau projet d'établissement 2025-2030 ;

CONSIDÉRANT la nécessité d'adopter le règlement des études précisant les modalités d'accès, de parcours, de suivi et d'évaluation de l'enseignement du Conservatoire des Alpes-Maritimes.

Il est donc proposé au Comité Syndical d'approuver la mise à jour du règlement intérieur et d'adopter le règlement des études du Conservatoire des Alpes-Maritimes.

**OÙ L'EXPOSÉ DE LA PRÉSIDENTE, ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
LE COMITÉ SYNDICAL, A L'UNANIMITÉ,**

- I. **APPROUVE** la mise à jour du règlement intérieur du Conservatoire des Alpes-Maritimes, annexé à la présente délibération ;
- II. **ADOpte** le règlement des études du Conservatoire des Alpes-Maritimes, annexé à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents pour extrait conforme.

**La Présidente,
Marie-Amélie GINESY**